



Information et Sensibilisation du public en République centrafricaine Calendrier des activités – août 2009

Objectifs généraux :

- Sensibiliser la population centrafricaine (Bangui et provinces) sur le mandat, le rôle, le fonctionnement et les activités de la CPI.
- Informer la population centrafricaine (Bangui et provinces) de la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo, ainsi que de la décision du Bureau du Procureur de faire appel de cette décision.

Activité	Date	Lieu	Résumé	Outils d'évaluation
Sensibilisation de la population centrafricaine par le biais d'un vaste programme radio en Sango	27 juillet	Bangui	Remise du CD Episode 4, intitulé « La structure de la Cour » aux radios centrafricaines pour la diffusion (radios de Bangui et radios de province). Cet épisode 4 a fait l'objet de 77 diffusions pendant la semaine du 27 juillet au 2 août. Environ 700 000 personnes informées.	Rapport d'activité hebdomadaire remis par chacune des radios au bureau extérieur de la CPI à Bangui.
Sensibilisation de la population centrafricaine par le biais d'un vaste programme radio en Sango	3 août	Bangui	Remise du CD Episode 5, intitulé « Renvois, analyses et enquêtes » aux radios centrafricaines pour la diffusion (radios de Bangui et radios de province). Cet épisode 5 a fait l'objet de 84	Rapport d'activité hebdomadaire remis par chacune des radios au bureau extérieur de la CPI à Bangui.

			diffusions pendant la semaine du 3 Aout au 9 août. Environ 700 000 personnes informées.	
Sensibilisation de la population centrafricaine par le biais d'un vaste programme radio en Sango	10 août	Bangui	Remise du CD Episode 6, intitulé « Délivrance de mandat d'arrêt ou de citation à comparaitre, et arrestations » aux radios centrafricaines pour la diffusion (radios de Bangui et radios de province). Cet épisode 6 a fait l'objet de 85 diffusions pendant la semaine du 10 au 16 août. Environ 700 000 personnes informées.	Rapport d'activité hebdomadaire remis par chacune des radios au bureau extérieur de la CPI à Bangui.
Sensibilisation de la population centrafricaine sur le mandat, le rôle, le fonctionnement et les activités de la CPI	14 août	Bangui, locaux de la radio ESCA	Interview interactive de Gervais Bodagay, Assistant chargé de la sensibilisation pour la CPI à Bangui. Interview réalisée par le journaliste de la radio ESCA, en Sango, en direct des locaux de la radio. Les questions posées portaient sur les premiers épisodes du programme radio de sensibilisation en Sango lancé par la CPI. L'interview a été suivie d'un débat interactif en Sango avec les auditeurs et auditrices. Durée de 30 mn. Environ 8 000 personnes informées.	Diffusion en direct de l'émission « débats sur la CPI » sur la radio ESCA

<p>Sensibilisation de la population centrafricaine sur le mandat, le rôle, le fonctionnement et les activités de la CPI</p>	<p>14 août</p>	<p>Bangui, locaux de la radio Notre-Dame</p>	<p>Interview de Gervais Bodagay, Assistant chargé de la sensibilisation pour la CPI à Bangui. Interview réalisée par le journaliste de la radio Notre-Dame, en Sango, en direct des locaux de la radio. Les questions posées portaient sur les premiers épisodes du programme radio de sensibilisation en Sango lancé par la CPI. Durée de 30 mn. Environ 8 000 personnes informées.</p>	<p>Diffusion en direct de l'émission « Rencontre avec la CPI » sur la radio Notre-Dame</p>
<p>Information de la population centrafricaine de la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo, ainsi que de la décision du Bureau du Procureur de faire appel de cette décision.</p>	<p>14 août</p>	<p>Bangui</p>	<p>Remise des communiqués de presse « La Chambre préliminaire II rend une décision relative à la mise en liberté sous condition de Jean-Pierre Bemba Gombo » et « Procureur de la CPI : Pas de mise en liberté provisoire pour Jean-Pierre Bemba » aux médias (TV, presse écrite, radios de Bangui et radios de Provinces), aux ONG de défense des Droits de l'Homme, aux associations de victimes, aux établissements d'enseignement supérieur, aux acteurs humanitaires et de développement. Environ 100 000 personnes informées.</p>	<p>L'ensemble des radios (Bangui et provinces) et TV Centrafrique ont lu les CP aux heures d'informations. Insertion dans les journaux : Le Confident, L'Hirondelle, Le Démocrate, Top Contact, Le Citoyen, Centrafric Matin, L'Agora, La Plume, Le Peuple, Globe Le Visionnaire, Le Miroir et Le Défi.</p>

<p>Information de la population centrafricaine de la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo.</p>	<p>14 août</p>	<p>Bangui</p>	<p>Interview de Mme le Greffier de la CPI, Mme Silvana Arbia, concernant la décision de la Chambre préliminaire II d'accorder une liberté provisoire, sous condition, à Jean-Pierre Bemba Gombo. Interview réalisée par téléphone en direct de La Haye avec deux journalistes (Radio Centrafrique et radio Ndeke Luka). Durée de 10 mn. Environ 100 000 personnes informées.</p>	<p>Diffusion de l'interview le 14 août et le 15 août sur la radio Ndeke Luka</p> <p>Diffusion de l'interview le 15 août sur la Radio Centrafrique</p> <p>Enregistrement sur support CD (réalisé par la radio Ndeke Luka) disponible au bureau CPI</p>
<p>Sensibilisation de la population centrafricaine par le biais d'un vaste programme radio en Sango</p>	<p>17 août</p>	<p>Bangui</p>	<p>Remise du CD Episode 7, intitulé « La confirmation des charges avant le procès » aux radios centrafricaines pour la diffusion (radios de Bangui et radios de province). Cet épisode 7 a fait l'objet de 82 diffusions pendant la semaine du 17 au 23 août. Environ 700 000 personnes informées.</p>	<p>Rapport d'activité hebdomadaire remis par chacune des radios à la CPI.</p>
<p>Information de la population centrafricaine de la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo.</p>	<p>17 août</p>	<p>Bangui</p>	<p>Remise de la fiche d'information intitulée « La juge unique de la chambre préliminaire rend une décision concernant la mise en liberté sous condition de Jean-Pierre Bemba Gombo » aux médias (TV, presse écrite, radios de Bangui et radios de Provinces), aux avocats centrafricains, aux</p>	<p>L'ensemble des radios (Bangui et provinces) ont lu cette fiche aux heures d'informations.</p> <p>Insertion dans les journaux : L'Hirondelle, Centrafric Matin, L'Agora, Le Confident, Le Citoyen, Globe Le Visionnaire, Le Miroir.</p>

			<p>établissements d'enseignement supérieur, aux acteurs humanitaires et de développement. Cette fiche d'information a été cosignée par Me Paolina Massidda et Me Marie-Edith Douzima-Lawson, représentants légaux des victimes dans l'affaire <i>Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo</i>.</p> <p>Environ 100 000 personnes informées.</p>	
<p>Information de la population centrafricaine de la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo.</p>	17 août	Bangui, locaux de la radio Ndeke Luka	<p>Traduction en Sango de l'interview accordée le 14 août par Mme Le Greffier de la CPI. Durée de 15 mn.</p> <p>Environ 40 000 personnes informées.</p>	<p>Diffusion au journal de la radio Ndeke Luka le 17 août.</p> <p>Enregistrement sur support CD (réalisé par la radio Ndeka Luka) disponible au bureau CPI.</p>
<p>Distribution du CD « actualité de la CPI » relatif à la décision de la Chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo</p>	18 août	Bangui	<p>Remise du CD audio aux radios centrafricaines (radios de Bangui et radios de province).</p> <p>Environ 100 000 personnes informées.</p>	<p>L'ensemble des radios (Bangui et provinces) ont diffusé ce CD « actualité de la CPI ».</p>

<p>Distribution du DVD « actualité de la CPI » relatif à la décision de la Chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo</p>	<p>18 août</p>	<p>Bangui</p>	<p>Remise du DVD à la TV Centrafrique pour la diffusion.</p> <p>Environ 1 500 personnes informées.</p>	<p>Le DVD « actualité de la CPI » a été diffusé par TV Centrafrique au journal de 19h30 et 20h00 le 21 août</p>
<p>Session de sensibilisation de la population centrafricaine (1^{er} et 2nd arrondissements de Bangui)</p>	<p>18 août</p>	<p>Bangui</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de la population réalisée par la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme. - Sensibiliser la population des 1er et 2ème arrondissements (Bangui) sur le mandat, le rôle, le fonctionnement et les activités de la CPI. - Présenter les résumés de l'audience de confirmation des charges et les récentes décisions de la chambre préliminaire II dans l'affaire le Procureur c. Jean Pierre Bemba; Questions/Réponses - Distribution de kit d'information CPI <p>80 participants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emargement de la liste de présence - Formulaire d'enregistrement des questions - Formulaire d'évaluation
<p>Information de la population centrafricaine de la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une</p>	<p>19 août</p>	<p>Bangui</p>	<p>Diffusion de la fiche d'information intitulée « Fiche d'information sur la décision de mise en liberté provisoire - affaire <i>Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo</i> » aux médias (TV,</p>	<p>4 radios ont lu cette fiche aux heures d'informations.</p> <p>Insertion dans les journaux : Le Citoyen, Le Peuple, L'Agora, Le</p>

<p>liberté sous condition a Jean-Pierre Bemba Gombo.</p>			<p>presse écrite, radios de Bangui et radios de Provinces). Cette fiche d'information a été rédigée par Me Paolina Massidda, représentant légal des victimes dans l'affaire <i>Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo</i></p> <p>Environ 100 000 personnes informées.</p>	<p>Confident, Top Contact.</p>
<p>Session de sensibilisation de la population centrafricaine (3^{ème} et 6^{ème} arrondissements de Bangui)</p>	<p>20 août</p>	<p>Amphithéâtre de l'Eglise Fatima, Bangui</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de la population réalisée par Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme. - Sensibiliser la population des 3^{ème} et 6^{ème} arrondissements (Bangui) sur le mandat, le rôle, le fonctionnement et les activités de la CPI. - Présenter les résumés de l'audience de confirmation des charges et les récentes décisions de la chambre préliminaire II dans l'affaire le Procureur c. Jean Pierre Bemba; Questions/Réponses - Distribution de kit d'information CPI. <p>245 participants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emargement de la liste de présence - Formulaire d'enregistrement des questions - Formulaire d'évaluation
<p>Information de la population centrafricaine de la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une</p>	<p>21 août</p>	<p>Bangui, locaux de la radio Voix de la Paix</p>	<p>Interview de l'Assistant chargé de la sensibilisation pour la CPI à Bangui. Interview réalisée par le journaliste de la radio Voix de la Paix, en Sango, en direct des locaux de la radio.</p>	<p>Diffusion en direct de l'émission « L'invité de la semaine» sur la radio Voix de la Paix</p> <p>Rediffusion de cette émission le 22 août.</p>

liberté sous condition a Jean-Pierre Bemba Gombo.			Durée de 30 mn. Environ 5 000 personnes informées.	
Information de la population centrafricaine de la décision du Bureau du Procureur de faire appel de la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo.	24 août	Bangui	Conférence de presse (en visioconférence avec La Haye) ; questions/réponses entre les représentants du Bureau du Procureur (Mme Béatrice Le Fraper Du Hellen et M. Emeric Rogier) et les medias centrafricains. 17 participants. Environ 130 000 personnes informées.	- Emargement de la liste de présence - Formulaire d'enregistrement des questions - Articles de presse (revues de presse du 25 et 26 août) et relais radio Enregistrement sur support CD (réalisé par la radio Ndeka Luka) disponible au bureau CPI
Sensibilisation de la population centrafricaine par le biais d'un vaste programme radio en Sango	24 août	Bangui	Remise du CD Episode 8, intitulé « Le procès» aux radios centrafricaines pour la diffusion (radios de Bangui et radios de province). Cet épisode 8 a fait l'objet de 86 diffusions pendant la semaine du 24 au 30 août. Environ 700 000 personnes informées.	Rapport d'activité hebdomadaire remis par chacune des radios à la CPI.
Session de sensibilisation de la population centrafricaine (4^{ème} arrondissement de Bangui)	25 août	Maison Dorkas, quartier Boy-Rabe, Bangui	- Mobilisation de la population réalisée par la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme. - Sensibiliser la population du 4 ^{ème} arrondissement (Bangui) sur le mandat, le rôle, le fonctionnement et les activités de la CPI.	- Emargement de la liste de présence - Formulaire d'enregistrement des questions - Formulaire d'évaluation

			<p>- Présenter les résumés de l'audience de confirmation des charges et les récentes décisions de la chambre préliminaire II dans l'affaire le Procureur c. Jean Pierre Bemba; Questions/Réponses</p> <p>- Distribution de kit d'information CPI</p> <p>89 participants.</p>	
<p>Information de la population centrafricaine sur l'appel interjeté par le Bureau du Procureur concernant la décision de la chambre préliminaire II d'accorder une liberté sous condition à Jean-Pierre Bemba Gombo.</p>	<p>26 août</p>	<p>Bangui</p>	<p>Diffusion du communiqué de presse « Pour le Procureur de la CPI, la mise en liberté de Jean-Pierre Bemba serait une erreur au regard du droit » aux médias (TV, presse écrite, radios de Bangui et radios de Provinces).</p> <p>Environ 50 000 personnes informées.</p>	<p>- Liste de diffusion email</p> <p>- relais radio</p> <p>- Insertion dans les journaux (L'Agora n. 370 du 27/08/2009 et L'Indépendant n.91 du 27/08/2009)</p>
<p>Sensibilisation de la population centrafricaine par le biais d'un vaste programme radio en Sango</p>	<p>31 août</p>	<p>Bangui</p>	<p>Remise du CD Episode 9, intitulé « Le jugement et les peines» aux radios centrafricaines pour la diffusion (radios de Bangui et radios de province).</p> <p>Estimation du nombre de personnes informées à reporter dans le calendrier d'activités du mois de Septembre 2009.</p>	